



17 décembre 2019

(19-8734)

Page: 1/2

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

RÉPUBLIQUE KIRGHIZE: LOI DE LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE SUR
LA RATIFICATION DU PROTOCOLE PORTANT MODIFICATION DE
L'ACCORD SUR LES ASPECTS DES DROITS DE PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE QUI TOUCHENT AU COMMERCE
DU 15 AVRIL 1994, SIGNÉ LE
6 DÉCEMBRE 2005 À GENÈVE

Membre présentant la notification	RÉPUBLIQUE KIRGHIZE
--	---------------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Loi de la République kirghize sur la ratification du Protocole portant modification de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce du 15 avril 1994, signé le 6 décembre 2005 à Genève
Objet	Propriété industrielle (en général)
Nature de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2019/IP/KGZ/19_6761_00_e.pdf
Situation de la notification	<input checked="" type="checkbox"/> Première notification <input type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	Sans objet
Brève description du texte juridique notifié	
Par cette loi, la République kirghize ratifie le Protocole portant modification de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce du 15 avril 1994, signé le 6 décembre 2005 à Genève.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	24 novembre 2017
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	20 novembre 2019
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Office national de la propriété intellectuelle et des innovations du gouvernement de la République kirghize (Kyrgyzpatent) 62, Moskovskaya Street 720002, Bichkek, Kyrgyz Republic Téléphone: +996 (312) 681 071 Téléfax: +996 (312) 681 703

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révise.